

11, rue du Château
L-6922-BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : 3/2022/0030/166)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, N°: 3/2022/0030/166 du 27 avril 2022, l'Administration communale de Betzdorf a obtenu l'autorisation pour l'exploitation des installations de production de froid dans le cadre de la mise en service de la nouvelle crèche à Roodt-Syre, 28 route de Luxembourg.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 3 mai 2022.

Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. H. H.', is written over the text 'Le bourgmestre,'.

Le secrétaire communal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H.', is written over the text 'Le secrétaire communal,'.